



AROPA 51-08

Enfin...

Une rencontre dans la convivialité

Novembre 2021



Accueil
par Daniel Coffinet
Président de l'AROPA 51-08





AROPA 51-08

Novembre 2021





AROPA 51-08

**Le casse-tête des
complémentaires santé**

une fatalité?



Pourquoi est-ce compliqué de choisir une « bonne » complémentaire santé?

- **En activité, très facile avec la mutuelle d'entreprise**
- **Dés le début de la retraite, il faut choisir:**
 - **Son assureur**
 - **Le type de contrat**
 - **Les garanties, les options,**
 - **Le budget à y consacrer**



Pourquoi est-ce compliqué de choisir une « bonne » complémentaire santé?

- **Et négocier avec les commerciaux
... et avec son conjoint**

Bref, un vrai parcours du combattant



Pourquoi est-ce compliqué de choisir une « bonne » complémentaire santé?

- **Les besoins de santé augmentent avec l'âge**
- **Les besoins différents au sein d'un couple**
- **Le prix de la complémentaire augmente le plus souvent avec l'âge**
- **Les ressources des retraités baissent lors du départ en retraite**



Pourquoi est-ce compliqué de choisir une « bonne » complémentaire santé?

- **Le niveau de vie du retraité baisse en cours de retraite.**
- **Et de nouveaux besoins peuvent apparaître (enfant, aménagement de son logement, maison de retraite...)**

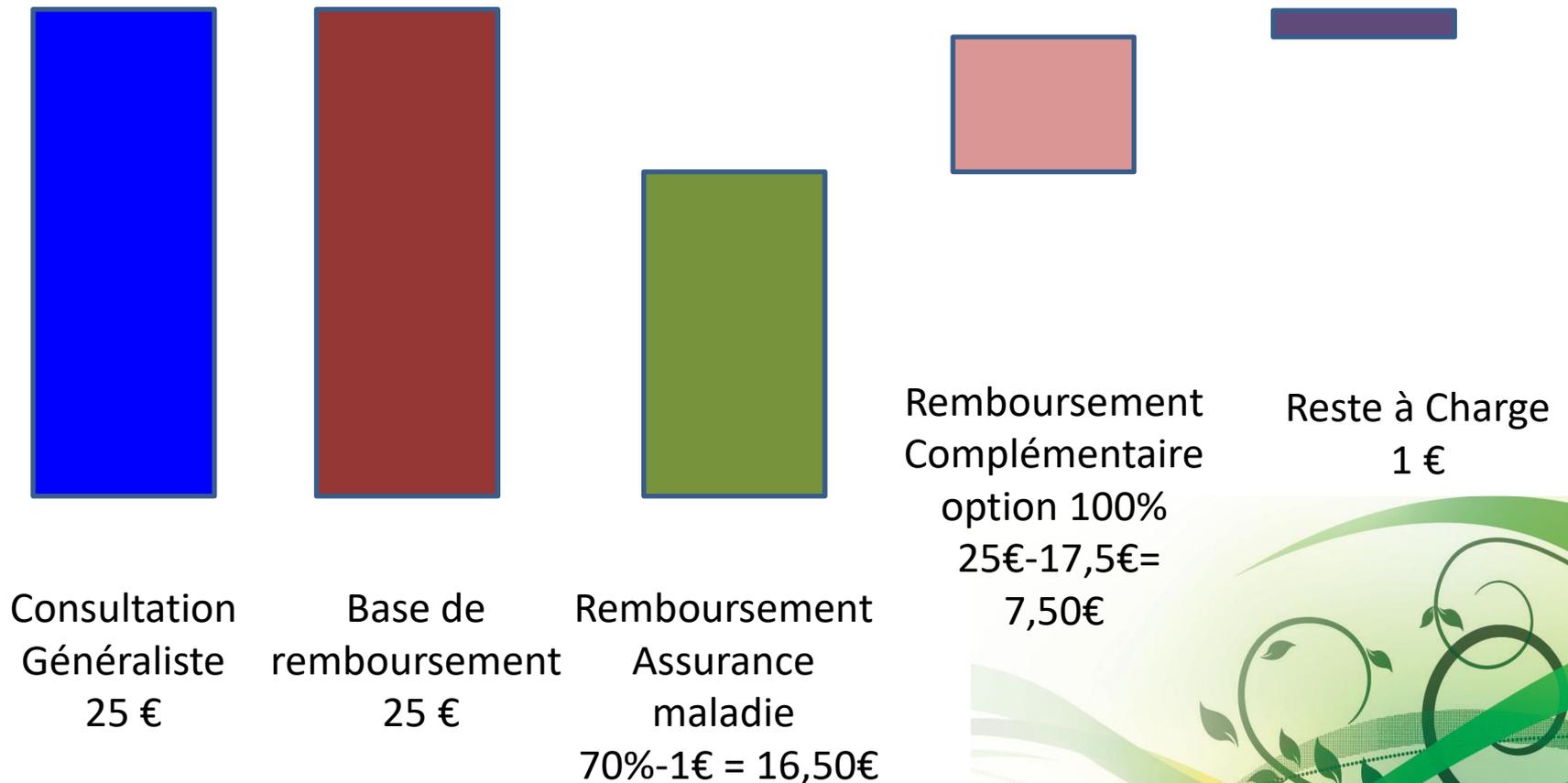


Et les compagnies ne facilitent pas toujours le choix du retraité

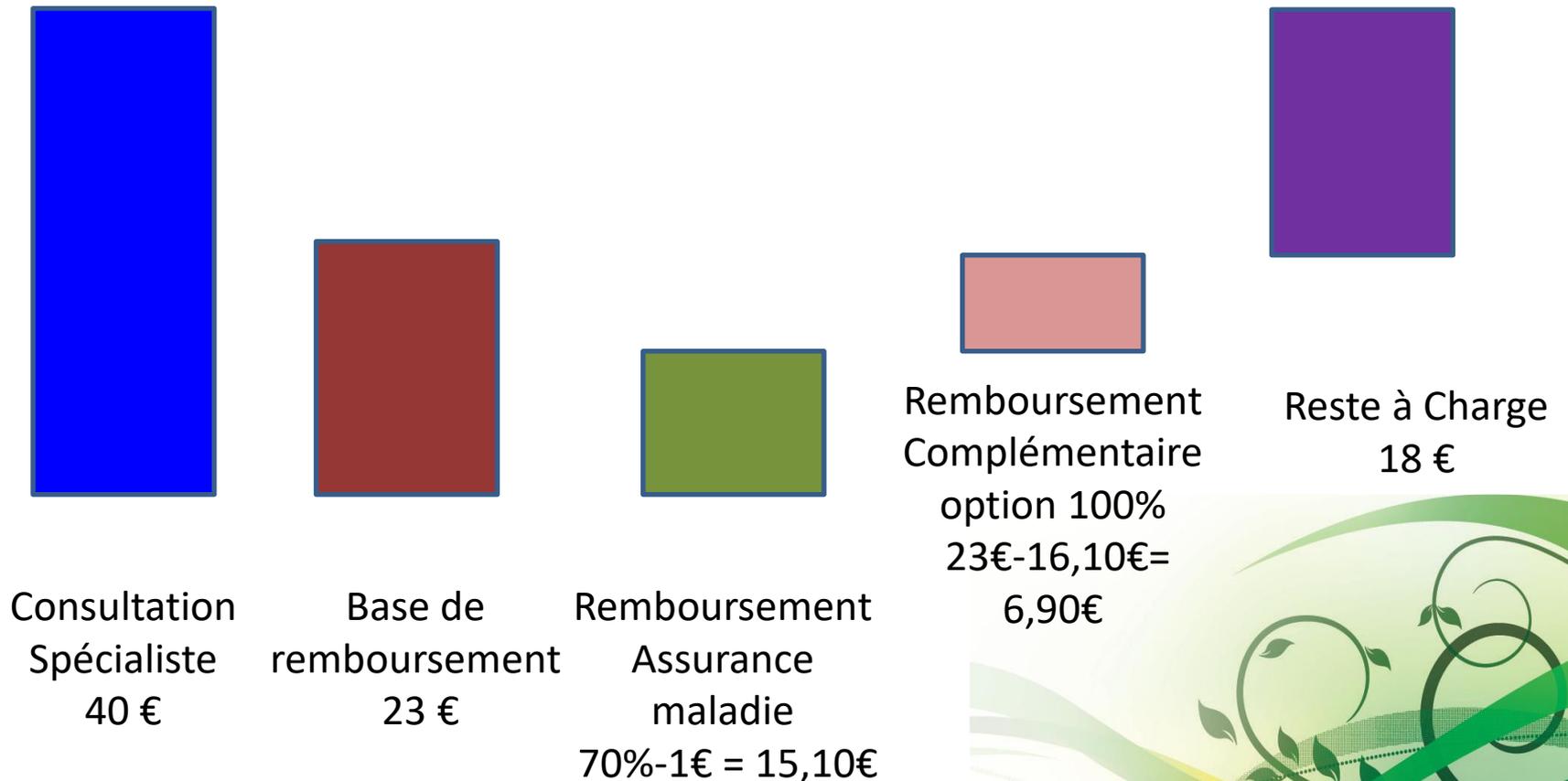
- **La relation avec son assureur n'est pas toujours aisée (contacts physiques, dématérialisation)**
- **Les multitudes de garanties ou d'option compliquent la comparaison**
- **Les commerciaux ne sont pas toujours transparents sur les limites de certains contrats (100% santé par exemple)**



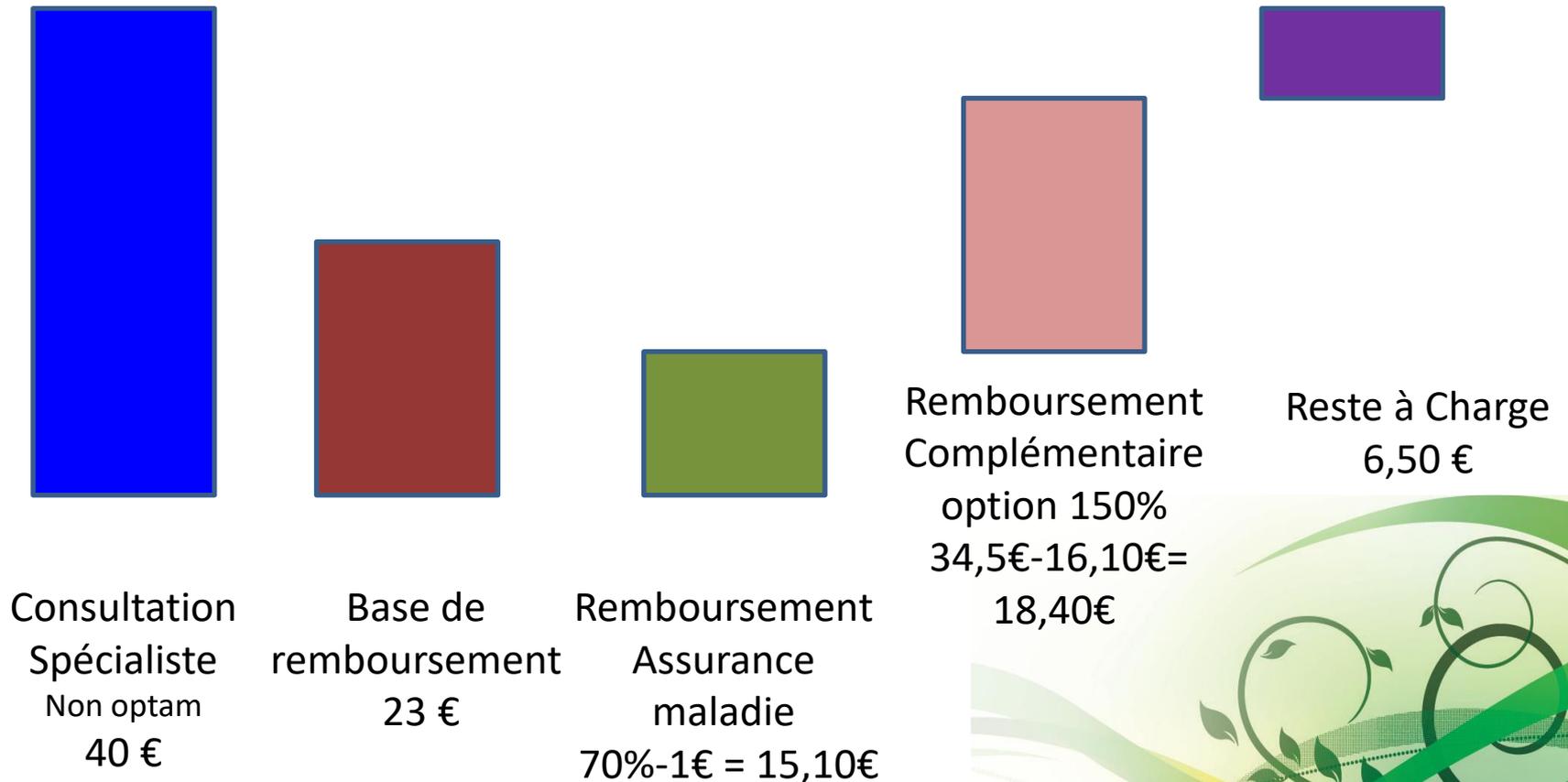
Il est vrai que le système de remboursement est compliqué



Il est vrai que le système de remboursement est compliqué



Il est vrai que le système de remboursement est compliqué



Et les compagnies ne facilitent pas toujours le choix du retraité

**C'est le plus souvent l'accord sur le prix qui prime sur les besoins réels
(pour obtenir la signature du contrat)**



Le vrai coût de la couverture santé du retraité

- C'est le montant annuel de la cotisation
- + les restes à charge des différentes prestations, médicaments et soins supportés par l'assuré sur une année (dont l'automédication)
- + les conséquences de soins non pratiqués parce que non couverts par la complémentaire

C'est la caractéristique du budget santé
Pas facile à prévoir à l'avance



En moyenne, le coût de la santé pour un retraité

Cotisation assurance
complémentaire
600 à 1400 €/P/an

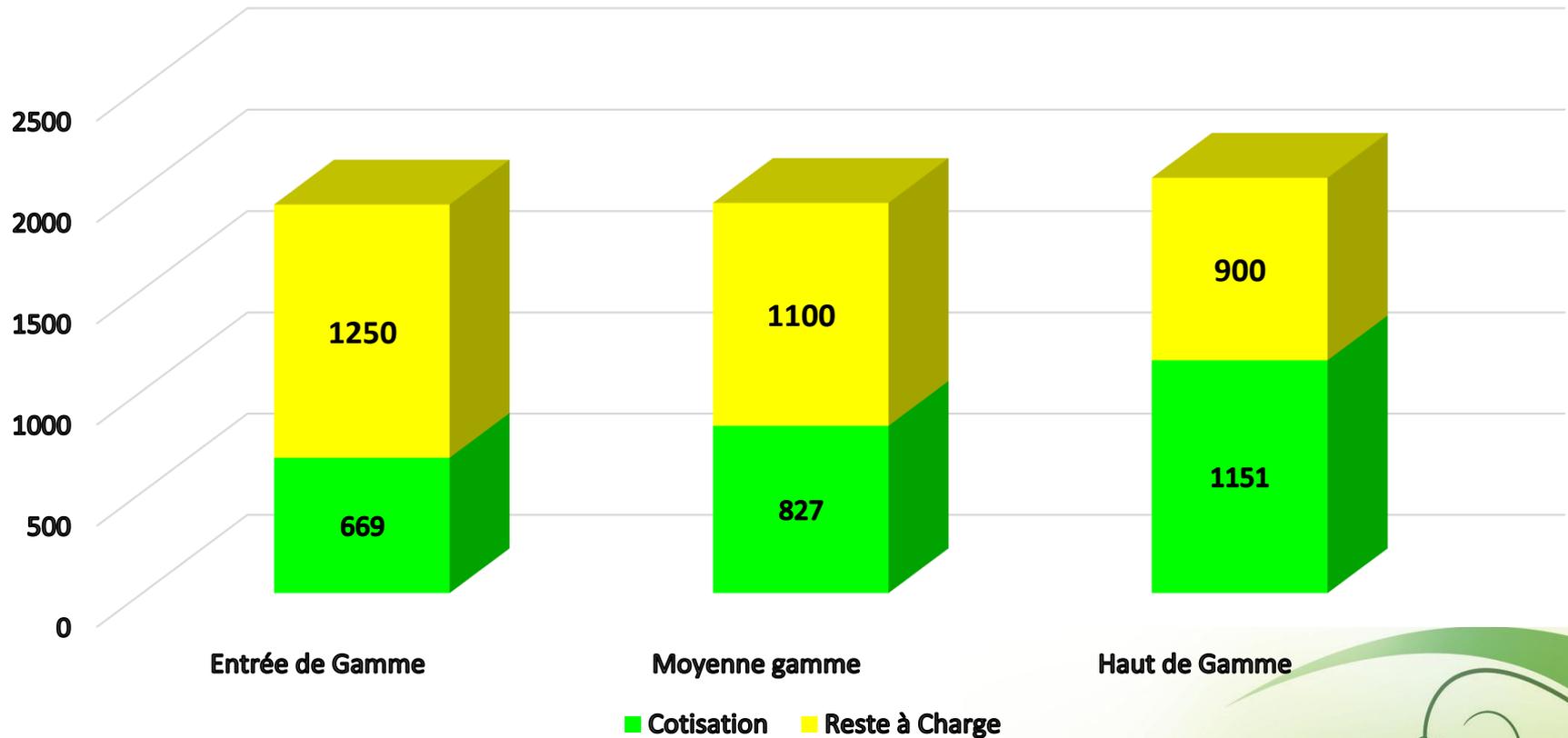
Reste à Charge
De 700 € à 1300 €/P/an

Automédication
De 40 à 80 €/P/an

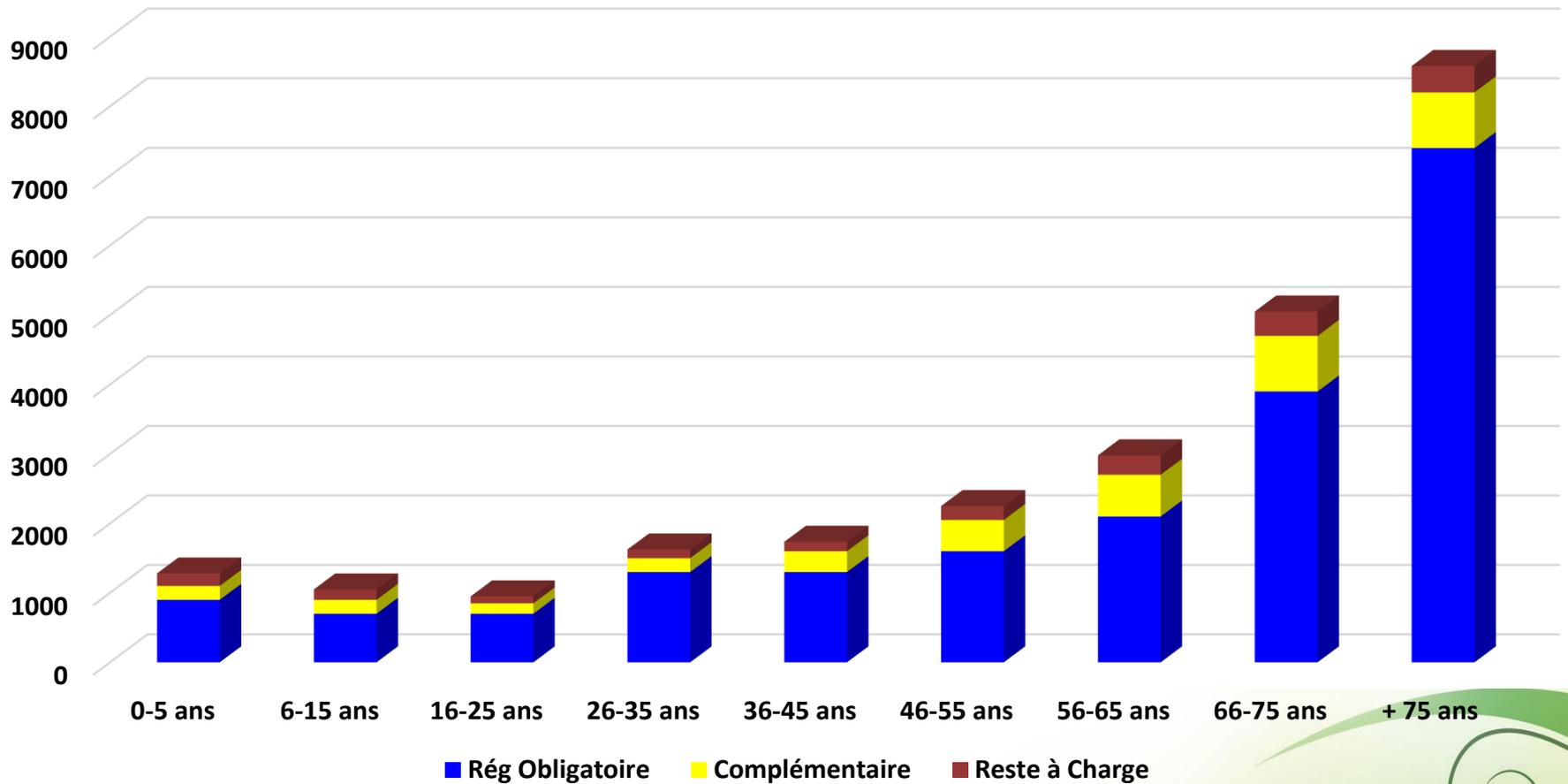
Moyenne pour un
retraité
2060 €/an



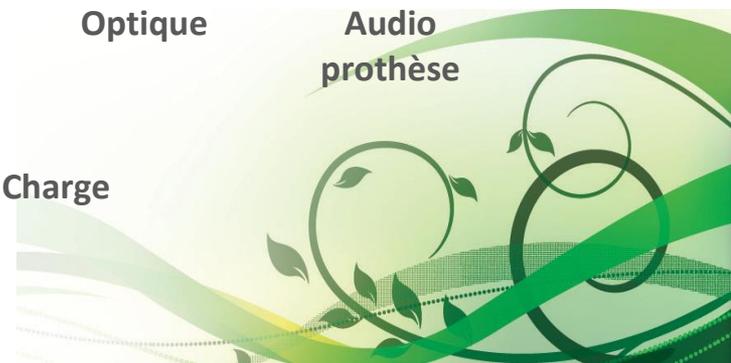
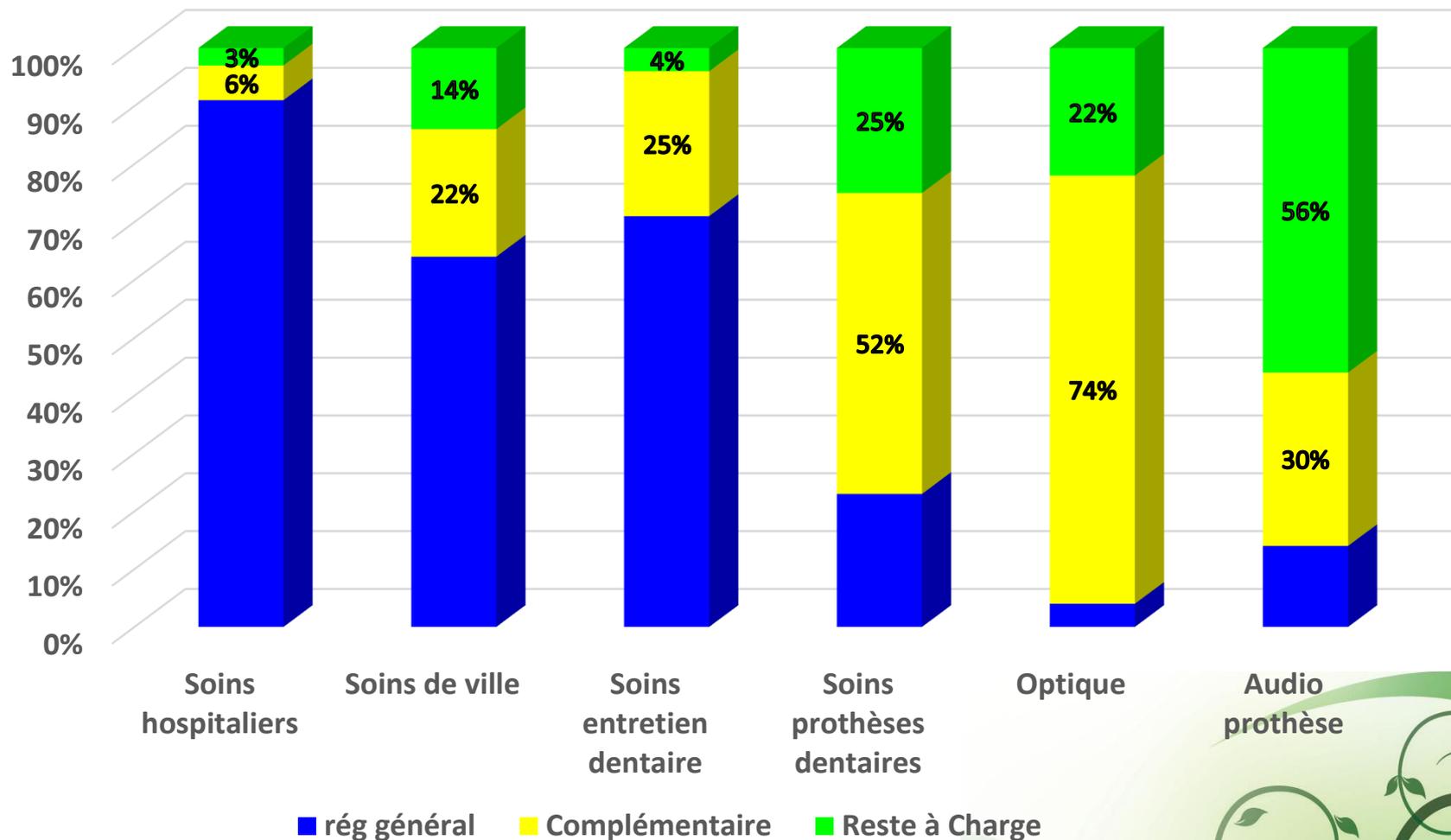
Un contrat Haut de gamme est-il forcément le meilleur ?



Dépenses de santé en fonction de l'âge



Les principaux postes de reste à charge



Le 100% santé pour limiter le budget à charge du retraité?

- **Le principe un reste à charge (RAC) de 0**
- **Les moyens :**
 - **Un effort du régime obligatoire (augmentation du Tarif de référence)**
 - **Un effort des fournisseurs (prix des prothèses et montures)**
 - **Un effort des prescripteurs (devis obligatoire)**
 - **Un effort des mutuelles**



Le 100% santé pour limiter le budget à charge du retraité?

■ Des résultats

- Efficace sur le dentaire
- De plus en plus pratiqué sur l'audio prothèse
- Peu pratiqué sur l'optique

Efficace pour certaines prestations mais risque d'augmentation du coût des mutuelles seniors



Le changement de mutuelle plus facile?

- Le contrat d'une durée d'un an.
- Il est possible de changer de mutuelle à la fin de cette 1ère année de souscription (Loi Chatel janvier 2005).
- Depuis le 1er décembre 2020, Il est possible de changer de mutuelle à tout moment à partir de la 2nde année de souscription

Les démarches sont simplifiées mais le changement est toujours compliqué



Bien choisir sa mutuelle?

Anticiper les risques de demain

- **Les besoins de santé sont propres à chacun**
- **Selon ses antécédents, son hérédité, son mode de vie, son activité...**
- **Les dépenses d'hospitalisation, de médecine de ville sont bien pris en charge par l'assurance maladie**
- **Les dépassements d'honoraire, les dépenses d'optique, de prothèses dentaires et auditives justifient la complémentaire santé**

Ces besoins définissent un 1er critère de choix



Bien choisir sa mutuelle?

Lister les besoins qui sont mal remboursés par le régime général

- **Optiques, prothèses dentaires et auditives**
- **Dépassements d'honoraire**
- **Médecine douce (ostéopathie, homéopathie, cure...)**
- **Consultations d'un diététicien**
- **Soins pour l'arthrose et les rhumatismes**
- **En cas d'hospitalisation, chambre particulière, forfait journalier**

choisir le bon niveau de garantie



Bien choisir sa mutuelle?

Ne pas regarder que le prix

- **Les contrats les plus chers ne sont pas forcément les mieux adaptés**
- **Quel niveau de sécurité recherchons nous?**
- **Le prix des contrats peuvent évoluer dans le temps avec l'âge**

A la recherche du bon compromis entre le prix du contrat et le montant du reste à charge



Bien choisir sa mutuelle?

Attention aux conditions à la souscription de nouveaux contrats

- Questionnaire de santé
- Délai de carence

Un autre critère de choix pour son futur contrat



Bien choisir sa mutuelle?

La qualité de service de la mutuelle

- Joindre un interlocuteur qui connaît son dossier
- La transmission entre Assurance maladie et la complémentaire
- Calculer les modalités de remboursement et le reste à charge
- Transmettre un devis
- Obtenir un récapitulatif annuel

Vérifier que le contrat est toujours adapté à son profil et à son budget



En résumé, La formule est toujours trop chère

- **Quand le coût augmente chaque année avec l'âge**
- **Quand les remboursements sont perçus comme insuffisant**
- **Quand la complémentaire ne couvre pas un nouveau besoin**
- **Quand la relation est compliquée voire inexistante**



AROPA 51-08

**Pour un service indépendant, économique
qui permet à chacun de trouver son bonheur**

- **Un partenariat diversifié et suivi avec différentes mutuelles (Groupama, Pacifica, Harmonie Mutuelle, Agrica, Mutualia...)**
- **Des contrats et des avantages spécifiques pour les adhérents AROPA**
- **Un suivi régulier avec ces partenaires**
- **Une information régulière à ses adhérents**

Pour mieux défendre les intérêts des retraités



Un bon contrat pour mieux profiter de sa retraite





AROPA 51-08

Novembre 2021





AROPA 51-08

**Restez vivre chez soi
en toute tranquillité !**

2021



Continuer à bien vivre à son domicile en toute tranquillité

C'est tout à fait possible avec certains aménagements

- **Quels sont ces aménagements ?**
- **Comment les réaliser ?**
- **Quels sont les organismes à contacter ?**
- **Quels dossiers à établir ?**
- **Quelles aides possibles ?**



Chaque année on recense 400.000 chutes chez les plus de 65 ans

Pour éviter d'augmenter ces chiffres

**Passer à l'action
pour adapter votre logement**



AMENAGEMENT

A l'extérieur

Installation main courante ou barre d'appui pour accéder à la porte d'entrée



Création d'une rampe d'accès pour éviter les marches



AMENAGEMENT

A l'intérieur

Faciliter la circulation dans le logement

Mise en place d'un système automatique de déclenchement de lumière (ou chemin lumineux)



AMENAGEMENT

Dans la cuisine

Faciliter l'accès aux différents ustensiles

- Rangements à portée de main
- Chaises avec accoudoirs



AMENAGEMENT

Dans la chambre

En plus du chemin lumineux



Pose de pieds rehausseurs pour le lit



AMENAGEMENT

Dans les toilettes

Pose d'une barre d'appui pour faciliter le relèvement



**WC surélevé
Pose d'un rehausseur**



AMENAGEMENT

Dans la salle de bains



Pose d'une douche en remplacement de la baignoire avec siège de douche et barre d'appui



AMENAGEMENT

Dans les escaliers

- Pose d'une main courante
- Pose de nez de marche antidérapants
- Adaptation d'un bon éclairage
- Eventuellement un monte escalier électrique



AMENAGEMENT

- Mise en place d'un système de téléassistance permettant une intervention rapide en cas de chute



FINANCEURS

- **L'ANAH (Agence Nationale pour l'Aménagement de l'Habitat)**
- **Le Département**
- **Les Caisses de Retraite (Régime de base et complémentaire)**
- **Et d'autres organismes, collectivités locales, etc**
- **Les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**



FINANCEMENT



Est l'interlocuteur qui établira le dossier et qui sollicitera tous les financeurs potentiels

N'hésitez pas à le contacter



CONTACTS

Pour le Département de la Marne

COMAL SOLIHA 51

16 boulevard Hippolyte Faure

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Téléphone : 03 26 64 13 93

Email : comal@comalsoliha.fr

Pour le Département des Ardennes

SOLIHA 08

1 avenue Gustave Gailly

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Téléphone : 03 24 32 79 23

Email ; contact.ardennes@solihha.fr



CONSEILS IMPORTANTS

- **Faire les démarches avant de réaliser les travaux**
- **Pour les locataires parc social ou privé, une demande écrite est obligatoire auprès du bailleur**
- **Des entreprises sont spécialisées dans l'adaptation du logement et sont répertoriées par le COMAL**
- **Si le logement n'est pas adaptable, le COMAL vous accompagnera pour en chercher un autre**



AUTRE SERVICE = Bourse aux Logements

En partenariat avec les bailleurs sociaux du département, le COMAL identifie les logements adaptés et peut proposer des logements disponibles

Toute personne d'au moins 60 ans ou handicapée à la recherche d'un logement adapté à ses difficultés peut bénéficier de ce service en restant ou en devenant locataire





AROPA 51-08

Novembre 2021



PARRAINAGE

- Période :** Juillet 2021 à Février 2022
- Salarié concernés :** Retraités anciens des exploitations agricoles/viticoles
- Avantages :** Gratuité cotisation 2022 pour le filleul
Gratuité cotisation 2022 pour le parrain
- Processus :** Signature bulletin de parrainage
Signature bulletin d'adhésion





AROPA 51-08

Novembre 2021

